

62975



NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Distr. : GENERALE
E/ECA/PSD.5/23
9 mars 1988
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Cinquième session de la Conférence commune
des planificateurs, statisticiens et
démographes africains
Addis-Abeba (Ethiopie), 21-28 mars 1988

EXAMEN DE CERTAINES QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME AFRICAIN
CONCERNANT LA MISE EN PLACE DES DISPOSITIFS
D'ENQUETE SUR LES MENAGES

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
INTRODUCTION	1 - 8	1 - 2
PROBLEMES AUXQUELS SE HEURTENT LES ENQUETES SUR LES MENAGES DANS CERTAINS PAYS	9 - 43	2 - 7
Elaboration de projets	10 - 15	2 - 3
Financement	16 - 18	3
Ressources humaines	19 - 27	3 - 5
Planification et gestion des projets	28 - 30	5
Conception et contenu des questionnaires	31 - 32	5
Traitement des données	33 - 35	5 - 6
Tabulation, analyse et rédaction des rapports	36 - 38	6
Intégration des statistiques	39 - 43	6 - 7
AIDE INTERNATIONALE	44 - 48	7
FONCTIONNEMENT DU SERVICE CONSULTATIF DU PADEM	49 - 54	7 - 8
CONCLUSION	55 - 57	8
ANNEXE I : RESUME DES ENQUETES SUR LA MAIN-D'OEUVRE ET SUR LES DEPENSES DES MENAGES REALISEES EN AFRIQUE DANS LES ANNEES 80 (jusqu'en décembre 1987)		

INTRODUCTION

1. Le Programme africain concernant la mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages (PADEM) qui est l'élément régional du Programme de mise en place de dispositifs nationaux d'enquête sur les ménages a été mis en place en 1978 afin d'améliorer la disponibilité de données permanentes, à jour et intégrées dans les pays africains. On a absolument besoin de ces données pour assurer une préparation et un suivi correct des plans, politiques et programmes nationaux et régionaux.
2. L'équipe régionale du PADEM basée à la CEA fournit des services consultatifs et une aide aux pays africains pour la conception, la mise en oeuvre et la diffusion des enquêtes sur les ménages, et vise à renforcer les dispositifs permanents d'enquête sur les ménages de chaque pays.
3. Au début de 1988, trois conseillers régionaux étaient basés à la Commission économique pour l'Afrique selon l'organigramme suivant :
 - a) Un poste financé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans le cadre du projet intégré intitulé "Programme de développement statistique pour l'Afrique (PDSA)";
 - b) Un poste créé par le Bureau international du travail pour offrir une aide en matière d'enquêtes sur la population active, le revenu et les dépenses des ménages;
 - c) Le troisième poste offert par le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne pour apporter une aide en matière de traitement informatique des données recueillies dans le cadre des enquêtes sur les ménages.
4. Les services consultatifs régionaux sont, sur simple demande, fournis à tous les pays africains et non pas seulement à ceux participant au PADEM, quoique la priorité soit accordée à ces derniers.
5. A la fin de 1987, les 20 pays suivants participaient au PADEM : Bénin, Botswana, Cameroun, Congo, l'Egypte, Ethiopie, Ghana, Kenya, Lesotho, Malawi, Mali, Maroc, Nigéria, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, la Zambie et le Zimbabwe. Récemment, des propositions de projets ont également été élaborées pour la Côte d'Ivoire qui effectue déjà des études sur la mesure des niveaux de vie avec le soutien de la Banque mondiale.
6. En outre, des pays tels que les îles du Cap-Vert, Djibouti, l'île Maurice, les Seychelles, le Swaziland, la Tunisie, l'Ouganda et le Zaïre étaient en train de concevoir ou avaient entrepris des enquêtes sur les ménages sans être dotés de programmes d'enquêtes permanents dans le cadre du PADEM.
7. L'annexe I donne la liste des enquêtes sur les ménages réalisées par les pays participant au PADEM depuis la dernière Conférence commune en mars 1986.

8. L'objet principal du présent document est de donner un aperçu des grandes questions qui se sont posées ces dernières années dans le cadre du PADEM. Le présent document examine trois domaines principaux :

- a) Les problèmes qui se posent dans différents pays africains;
- b) La coordination de l'aide internationale. Cette aide est-elle vraiment adaptée ?
- c) L'aide des conseillers du PADEM permet-elle d'assurer un développement à long terme des moyens de chaque pays ou ne sert-elle qu'à résoudre des problèmes immédiats ?

PROBLEMES AUXQUELS SE HEURTENT LES ENQUETES SUR LES MENAGES DANS CERTAINS PAYS

9. Certains pays africains éprouvent des difficultés à concevoir et à réaliser des enquêtes sur les ménages. Pour une question de clarté de la présentation, le présent document examine les problèmes rencontrés lors de chaque phase de la conception et de la réalisation des enquêtes.

Elaboration de projets

10. Les services de statistique ne connaissent pas toujours à fond les besoins et priorités des utilisateurs et éprouvent par conséquent quelques difficultés à justifier et à donner un contenu à un programme d'enquêtes sur les ménages.

11. Il est important que les services de statistique connaissent à tout moment, et en fait, anticipent, les besoins et priorités des utilisateurs. Dans certains pays africains, cet objectif est atteint du fait de l'existence de comités consultatifs nationaux sur les statistiques. Toutefois, l'existence de ce type de comité n'est pas une garantie de succès, en particulier si la composition du comité ne représente pas un juste équilibre entre les types d'utilisateurs ou si certains utilisateurs sont incapables d'exprimer leurs besoins. Néanmoins, d'une façon générale, il est recommandé de disposer d'un mécanisme officiel de consultation.

12. Dans le même temps, il faut que les statisticiens améliorent leurs qualifications, afin d'être en mesure d'anticiper et d'interpréter les besoins en données des utilisateurs de leurs pays grâce à des méthodes moins formelles. Il est plus facile d'atteindre cet objectif si les statisticiens s'efforcent de nouer des contacts et de travailler étroitement avec leurs utilisateurs potentiels. On peut encourager l'établissement de ces liens en détachant des spécialistes des statistiques dans les principaux ministères.

13. La connaissance des besoins actuels et à venir des utilisateurs facilitera l'élaboration du programme statistique le plus efficace possible pour un pays donné, programme qui normalement devrait inclure des enquêtes sur les ménages.

14. On a constaté que certains pays tentent de mettre sur pied un programme d'enquêtes trop ambitieux et sont en fin de compte obligés d'y renoncer totalement ou en partie. Dans certains pays, les enquêtes comportent un nombre excessif de questions.

15. La CEA peut fournir une aide pour l'élaboration de programmes d'enquêtes sur les ménages. Au cours de 1986 et de 1987, la CEA, en liaison avec l'Unité centrale de coordination du Programme de mise en place de dispositifs nationaux d'enquête sur les ménages du Bureau de statistique de l'ONU, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Bureau international du travail (BIT), a contribué à l'élaboration de programmes d'enquêtes sur les ménages dans plusieurs pays. Au cours de ces missions, il s'est avéré indispensable de connaître les priorités nationales et les besoins des utilisateurs et de rendre visite à d'importants utilisateurs sélectionnés.

Financement

16. De nombreux pays africains se heurtent à des problèmes pour financer leurs programmes d'enquêtes sur les ménages. En fait, plusieurs pays pour lesquels des propositions de projets entrant dans le cadre du PADEM avaient été élaborées il y a quelques années, n'ont pas encore commencé à effectuer les enquêtes en raison de problèmes financiers. On compte parmi ces pays le Congo, l'Egypte, le Sénégal, le Soudan et la Tanzanie.

17. La faiblesse des réserves de devises de ces pays risque d'empêcher l'achat de véhicules neufs, de pièces détachées, d'ordinateurs etc., et l'aide étrangère est souvent sollicitée. La CEA n'est pas une agence de financement des Nations Unies et ne peut donc aider dans ce domaine qu'à recommander diverses sources de financement.

18. Certains pays ont également signalé qu'ils ne disposaient pas de fonds en monnaies locales pour payer les salaires, fournitures de bureau et autres à utiliser au cours de l'enquête. On s'attendrait toutefois à ce qu'un gouvernement soit en mesure d'assumer les dépenses locales si le programme d'enquêtes est suffisamment important pour bénéficier d'une grande priorité. En outre, les agences donatrices internationales n'accordent en général aucun fonds pour couvrir les dépenses locales, quoique dans des circonstances exceptionnelles (telles que des situations de crises économiques graves), les dépenses locales puissent être financées.

Ressources humaines

19. Un autre problème auquel se heurtent de nombreux pays africains est celui de la disponibilité de ressources humaines ayant des connaissances, l'expérience et des qualifications suffisantes pour concevoir, mettre en oeuvre et analyser des enquêtes sur les ménages.

20. On a besoin des ressources humaines suivantes :
- a) De personnel pour concevoir et gérer le projet;
 - b) De statisticiens capables de comprendre les besoins des utilisateurs et de les traduire dans des ensembles exploitables dans la pratique de concepts et de questionnaires;
 - c) De spécialistes des opérations, y compris de spécialistes des sondages, pour organiser et superviser la phase de la collecte de données de l'enquête;
 - d) D'analystes fonctionnels afin de convertir les données brutes collectées en une série déterminée de tableaux;
 - e) De spécialistes du sujet étudié pour analyser et interpréter les résultats afin de les diffuser.
21. Ces types de compétences ne sont pas toujours disponibles dans les pays africains. De nombreux pays ont recours à un financement international pour envoyer des gens acquérir une formation à l'étranger, mais dans certains cas, le personnel nouvellement formé passe dans le secteur privé. De nombreux statisticiens qualifiés sont également mutés ou promus dans d'autres domaines du service public où leurs compétences ne sont pas totalement utilisées.
22. Autant que possible, il convient d'encourager la formation sur place et la formation à temps partiel est particulièrement adaptée car les stagiaires acquièrent une expérience pratique pendant leur stage.
23. De nombreux pays disposent de statisticiens possédant d'excellentes qualifications sur le papier mais ayant peu d'expérience. Il y a lieu d'encourager les jeunes diplômés à acquérir une expérience professionnelle plutôt que de se lancer dans des études universitaires supérieures.
24. Le service consultatif régional de la CEA contribue de plusieurs façons à la recherche de solutions à ces problèmes. Premièrement, il organise des réunions de groupes de travail ou des stages de courte durée (une à deux semaines) destinés à perfectionner les compétences et l'expérience des statisticiens, informaticiens etc. africains.
25. Deuxièmement, les conseillers régionaux font bénéficier les fonctionnaires nationaux d'une partie de leur expérience et de leurs compétences lors des missions qu'ils effectuent dans les pays pour tenter de résoudre les problèmes. Des missions portant tout particulièrement sur des questions de formation sont également effectuées.
26. De temps en temps, il est fait appel à des consultants pour les actions de ce genre, bien qu'il faille ajouter que les fonds alloués aux actions de consultation sont limités.

27. En dépit de l'existence de ces diverses formes d'aide en matière de formation, on a le sentiment que le PADEM devrait offrir une assistance plus importante dans ce domaine. Ce point est abordé de manière plus détaillée plus loin dans le présent document.

Conception et gestion des projets

28. Certains pays éprouvent des difficultés à concevoir et gérer convenablement leurs programmes d'enquêtes sur les ménages. Il convient d'accorder un soin particulier à l'établissement du calendrier des activités, à l'allocation des ressources disponibles, à la fixation des repères, au suivi des projets, etc.

29. La CEA contribue également à atténuer ce problème. Périodiquement, elle organise des réunions de groupes de travail sur les questions de l'organisation, du contenu et de la méthodologie des enquêtes sur les ménages. Il y a eu sept réunions de ce genre au cours des années 80. En novembre 1987, avec le soutien financier du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, la CEA a organisé à l'intention d'une part des pays francophones et d'autre part des pays anglophones, des réunions de groupes de travail sur les enquêtes sur les ménages (l'accent étant mis sur le traitement des données par ordinateur).

30. Le cas échéant, les conseillers régionaux donnent également des conseils sur la conception et la gestion de projets au cours de leurs missions.

Conception et contenu des questionnaires

31. Certains pays ont demandé l'aide de la CEA pour la conception des questionnaires d'enquête. Il s'agit d'une tâche difficile exigeant des compétences et de l'expérience dont (comme nous l'avons dit) les pays ne disposent pas toujours. Des problèmes particuliers se sont posés avec des questionnaires trop longs et trop compliqués, dont les questions ne sont ni claires ne concises, ainsi qu'avec des questionnaires difficiles à exploiter.

32. Il faut absolument veiller à ce que les questionnaires d'enquête soient faciles à remplir et à exploiter, et qu'ils ne comportent que les questions indispensables pour répondre aux besoins des utilisateurs.

Traitement de l'information

33. Le traitement de l'information a souvent été la cause d'importants retards dans la publication des résultats d'enquêtes sur les ménages. Ces problèmes sont parfois dus à des erreurs dans la conception des questionnaires et la planification des projets, à l'insuffisance des ressources disponibles, à l'inadaptation des méthodes de codage, à l'incompatibilité du matériel informatique, etc.

34. Quelle que soit la cause des retards, il est recommandé de concevoir et de planifier tôt la phase du traitement des données d'un projet d'enquête sur les ménages. Les résultats d'enquête les plus à jour publiés à l'heure actuelle en Afrique sont le fruit de systèmes informatiques testés et opérationnels avant même que ne commence la collecte des données.

35. Comme nous l'avons déjà indiqué, la CEA a récemment organisé des réunions de groupes de travail exclusivement consacrées aux problèmes du traitement des données des enquêtes sur les ménages. La CEA et la BIT disposent également de conseillers régionaux qui apportent leur aide sur ces aspects des opérations d'enquêtes sur les ménages.

Tabulation, analyse et rédaction de rapports

36. Certains pays africains sont également confrontés à un autre problème, celui de savoir comment extraire et diffuser des informations recueillies dans le cadre de leurs enquêtes sur les ménages.

37. La CEA a apporté une aide pour ce qui est du choix des tableaux et des méthodes d'analyse adaptés aux données figurant dans ces tableaux.

38. En outre, les questions relatives aux compétences nécessaires pour déterminer le contenu et la structure d'un rapport d'enquête, à la capacité de rédiger un rapport dans une langue qui est rarement la langue maternelle de l'auteur et au financement de l'impression du rapport ont été identifiées comme constituant des problèmes survenant lors de la publication des résultats des programmes d'enquêtes sur les ménages.

Intégration des statistiques

39. Enfin, dans la rubrique des problèmes généraux rencontrés par les pays, il y a la question importante de l'intégration des statistiques. Les enquêtes sur les ménages devraient être intégrées d'au moins deux façons - d'une part dans les autres enquêtes sur les ménages incluses dans les programmes et d'autre part dans d'autres sources d'informations existant dans le pays.

40. Le Programme africain concernant la mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages vise à promouvoir l'intégration des concepts, catégories, échantillons, etc. en matière d'enquêtes de façon à ce que les résultats de chaque enquête puissent être facilement mis en rapport avec ceux d'autres enquêtes sur les ménages réalisées dans le cadre du programme.

41. De nombreux pays africains ont adopté cette approche et ont apprécié les économies de ressources réalisées ainsi que les améliorations dont ont bénéficié les utilisateurs.

42. Parallèlement, les enquêtes sur les ménages devraient également être considérées comme faisant partie de l'ensemble des informations disponibles sur chaque pays. Les programmes statistiques doivent être élaborés de façon à ce que les résultats des différentes collectes et compilations de statistiques puissent être comparés entre eux. Cet objectif peut être atteint par la normalisation des concepts, des définitions, des unités statistiques, des catégories, etc.

43. L'équipe des conseillers du PADEM cherche à promouvoir cette approche au cours de ses missions.

AIDE INTERNATIONALE

44. Le second sujet important abordé dans le présent document est celui de la coordination et de la pertinence de l'aide internationale dans le domaine des enquêtes sur les ménages.

45. Divers pays et agences internationales accordent une aide à la conception et à la mise en oeuvre d'enquêtes sur les ménages dans les pays africains. Il semble qu'il soit indispensable de veiller à ce que cette aide soit bien coordonnée à l'intérieur de chaque pays.

46. Par exemple, un pays d'Afrique australe a reçu une aide bilatérale dans le domaine du matériel informatique devant être utilisé dans le cadre de son programme d'enquêtes, mais a constaté que les ordinateurs fournis n'étaient pas compatibles avec ceux déjà installés dans le pays ou fournis par d'autres sources. Le traitement des données de l'enquête et la mise en tableaux ont par conséquent été suspendus dans ce pays jusqu'à ce que le problème de l'incompatibilité ait été réglé.

47. Dans un autre cas, la Banque mondiale a réalisé une série d'études sur la mesure des niveaux de vie dans plusieurs pays, et le Ghana a incorporé une telle étude dans son programme national d'enquêtes sur les ménages. En 1986, le Ghana a envisagé d'entreprendre une étude sur la mesure des niveaux de vie d'une durée d'un an, puis d'effectuer des enquêtes plus traditionnelles de type PADEM avant, de revenir peut-être à la méthode de l'étude des mesures des niveaux de vie ou de répéter le cycle. Il est probable que le programme d'enquêtes aurait dû être modifié en cours de réalisation.

48. D'une façon plus générale, le degré global de coordination et d'intégration à assurer entre les programmes d'études sur la mesure des niveaux de vie et le PADEM doit encore être déterminé, éventuellement lors d'une réunion internationale d'experts.

RESULTATS OBTENUS GRACE AUX SERVICES CONSULTATIFS DU PADEM

49. La dernière grande question abordée dans le présent document est celle de savoir si le service consultatif du PADEM ne fait que résoudre des problèmes à court terme dans chaque pays ou s'il contribue à mettre en place des dispositifs durables pour la réalisation d'enquêtes sur les ménages.

50. Comme expliqué plus haut, le PADEM fournit des services de conseils et de consultation couvrant une vaste gamme de sujets. Ce service intervient sur la simple demande d'un pays africain, et naturellement on ne fait en général appel à lui que lorsqu'un problème survient.
51. Ce service "de dépannage" a semble-t-il, été utile, et continuera probablement à être utile et souhaitable pour surmonter les lacunes temporaires dont souffre la région.
52. En outre, comme également cité plus haut, le PADEM organise diverses réunions de groupes de travail, divers ateliers et autres notamment consacrés à la formation.
53. Toutefois, on contribuerait sans doute davantage à la mise en place de dispositifs durables dans chaque pays si un programme intensif de formation était mis en oeuvre.
54. Le programme de mise en place des dispositifs nationaux d'enquêtes sur les ménages et le PADEM devraient offrir davantage de stages de formation à l'intérieur des pays et au niveau sous-régional, formation englobant les différents aspects des programmes d'enquêtes sur les ménages. On propose que la CEA crée des modules et des programmes de formation destinés dans un premier temps à être utilisés par les conseillers régionaux, et plus tard par le personnel local dans le cadre de stages de formation organisés régulièrement dans chaque pays. L'objectif de ces cours de formation devrait être d'augmenter le nombre des personnels locaux disposant de connaissances et de compétences leur permettant d'entreprendre des enquêtes sur les ménages dans leur pays.

CONCLUSION

55. On a tenté ici de dresser une liste de questions et de problèmes se posant dans le cadre de la mise en oeuvre du PADEM. Des efforts seront déployés pour venir en aide aux pays qui se sont heurtés à des difficultés afin de leur permettre de lancer ou de réactiver leurs programmes d'enquêtes sur les ménages. On s'attend à ce que deux nouveaux pays adhèrent au PADEM chaque année au cours de la période 1988-1991, et ces pays devraient également bénéficier d'une assistance.
56. Il faut signaler que certains pays comme l'île Maurice, les Seychelles, le Swaziland et la Tunisie réalisent déjà assez régulièrement des enquêtes sur les ménages et pourraient être considérés comme participant au PADEM sous réserve que la question de l'intégration soulevée aux paragraphes 39 à 43 plus haut soit abordée comme il convient. L'équipe des conseillers en matière d'enquêtes sur les ménages de la CEA serait tout à fait disposée à aider ces pays à examiner cette question.
57. Le rôle de la formation dans la mise en place du PADEM, de programmes de mise en place de dispositifs nationaux d'enquêtes sur les ménages a été souligné afin que soient créés dans les différents pays des dispositifs efficaces permettant de planifier et de réaliser des enquêtes sur les ménages ainsi que d'en traiter, d'en analyser et d'en diffuser les résultats.

ANNEXE

RESUME DES ENQUETES NATIONALES SUR LES MENAGES REALISEES
DANS LES PAYS PARTICIPANT AU PADEM EN 1986 ET 1987
(Jusqu'en décembre 1987)

N.B. : Les résumés qui suivent sont basés sur des informations disponibles à la Division des statistiques de la CEA et susceptibles d'être dépassés. Par le passé, les pays ont été invités à tenir la CEA et le bureau des statistiques de l'ONU au courant de l'avancement des programmes d'enquêtes, mais certaines données sont susceptibles de ne pas être à jour. Le cas échéant, les pays sont invités à prévenir la division des statistiques de la CEA en corrigeant les informations ou en fournissant des compléments.

PAYS	TYPE D'ENQUETES ^{a/}	ANNEE	SITUATION ACTUELLE
Bénin	HIES	1986-1987	En cours de traitement
Botswana	HIES	1985-1986	Résultats attendus pour 1988
	DEMOG	1987-1988	Collecte en cours
Côte d'Ivoire	LSMS	En cours	Certains résultats disponibles
Egypte	LFS	En cours	Inconnue
Ghana	LSMS	1987-1988	Collecte en cours
Kenya	LFS	1986 urbaine	Résultats provisoires publiés
Lesotho	LFS	1985-1986	En cours de traitement
	HIES	1986-1987	En cours de traitement
Maroc	DEMOG/HLTH	1987	Résultats préliminaires publiés
Mali	DEMOG/HLTH	1987	Publication des résultats imminente
Nigéria	DEMOG	En cours	Dernier rapport disponible: 1984/85
	LFS	En cours	Résultats 1985 publiés
	HIES	1985-1986	Inconnue
Sénégal	DEMOG/HLTH	1986	Rapport préliminaire publié
Zambie	LFS	Première phase, 1985	Rapport en cours d'examen
	LFS/DEMOG	Deuxième phase, 1987	En cours de traitement
Zimbabwe	HIES	1985-1986	Mise en tableaux en cours
	LFS	1986	En cours de traitement
	LIT	1986	Rapport imminent

^{a/} Les titres des enquêtes sont résumés de la manière suivante :

- LFS : Enquête sur le main-d'oeuvre
- HIES : Enquête sur les revenus et les dépenses des ménages
- DEMOG : Enquête démographique
- HLTH : Enquête sur la santé ou la nutrition
- LIT : Enquête sur l'alphabétisme
- LSMS : Etude sur la mesure des niveaux de vie (Banque mondiale)